

# PARTAGEONS LA JOIE DE NOËL AVEC LES PLUS DÉMUNIS !



ikène

## Chers amis

Vous le savez, l'Union Diaconale du Var et ses vingt associations adhérentes œuvrent ensemble pour la promotion humaine et le respect de chacun.

Tous les jours, membres des bureaux, salariés, bénévoles, travaillent d'arrache-pied pour lutter contre la précarité et offrir les clés d'un avenir meilleur aux 22 000 personnes que nous accueillons chaque année dans nos maisons.

C'est encore plus vrai dans la période que nous vivons, marquée par une crise sanitaire mais aussi économique et sociale, qui frappe de plein fouet les plus fragiles. Rappelons le mot d'ordre choisi par nos équipes pour traverser le premier confinement : « que les plus démunis ne soient pas les grands oubliés de cette crise humanitaire ».

En ces temps difficiles, l'Union Diaconale du Var et son réseau associatif continuent à œuvrer pour mener les indispensables actions de lutte contre l'exclusion sociale. Et ces missions, justement, ne peuvent être conduites sans votre soutien. Vos dons s'inscrivent dans la mise en œuvre concrète de nos opérations !

Vous trouverez ici deux projets bien précis que vos dons porteront. Votre engagement permettra de les voir naître, grandir et aboutir.

Votre générosité sera le socle d'un Noël placé sous le signe du partage avec les plus démunis.

Soyez-en remerciés à l'avance.



**Thierry O'Neill,**  
*Président de l'UDV.*



**Gilles Rebèche,**  
*Diacre et délégué  
diocésain à la diaconie.*

## Avec vous !

### **Projet 1 : Aménagement du pôle culturel de la diaconie à Toulon.**

L'exclusion sociale n'est pas qu'économique ou liée à des difficultés de logement, elle est aussi bien souvent culturelle. Les plus démunis ne bénéficient pas des mêmes accès à la culture que tout un chacun et cela creuse un peu plus le fossé qui peut les séparer d'une vie sociale à laquelle ils aspirent tous. C'est pourquoi l'UDV, en partenariat avec d'autres acteurs de la diaconie, a décidé d'aménager un espace talents et d'expression artistique à Toulon pour permettre aux plus démunis de goûter à la richesse culturelle dont ils sont souvent les premiers dépositaires.

En soutenant ce projet, vous permettrez aux personnes accueillies de la Métropole d'avoir accès à des ateliers d'arts plastiques, de théâtre, de chants, et l'organisation de sorties culturelles. Vous permettrez aussi la création d'un coin cuisine pour rendre le lieu convivial et fraternel.

#### **Coût du projet : 7500 €**

pour financer l'aménagement d'une salle d'exposition des créations, d'un coin cuisine convivial et d'un meilleur chauffage des locaux.

### **Projet 2 : Offrir une fête de Noël aux personnes accueillies dans les maisons de la diaconie.**

Tout le monde rêve de célébrer Noël dignement et de mettre entre parenthèses ses difficultés quotidiennes le temps d'une fête exceptionnelle. Nous vous proposons d'offrir une « vraie » célébration de Noël aux personnes accueillies dans nos maisons et à celles que nous rencontrons dans l'exercice de nos actions auprès des plus démunis. Bien entendu, salariés et bénévoles de l'UDV sont plus que jamais sur le pont en cette période de grand froid où l'abandon se fait encore plus sentir. Vos dons viendront en soutien de leur engagement !

#### **Coût du projet : 7500 €**

pour permettre à nos nombreuses structures accueillantes de faire vivre Noël dans leurs locaux, par des repas chauds et de fête et par la mise en place d'activités conviviales et ludiques les 24 et 25 décembre.

# Comment faire un don ?

**Je donne dans le cadre de l'impôt sur le revenu :** je soutiens directement l'association UDV.

L'UDV est une association d'intérêt général qui est aussi reconnue d'assistance et de bienfaisance par la préfecture du Var.

**Si vous êtes redevable de l'IR,** vous déduisez 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

**Je fais un chèque !**

*Ordre : Union Diaconale du Var*

*Adresse : Union Diaconale du Var- 363, Avenue du Colonel Picot, 83100 Toulon.*

**Vous pouvez également faire un don en ligne sur [udv-asso.fr](http://udv-asso.fr) rubrique « Faites un don »**

**Je donne dans le cadre de l'impôt sur la fortune immobilière :** je soutiens les projets UDV à travers la Fondation.

La Fondation UDV est placée sous égide de la Fondation Caritas (Secours Catholique) et elle est habilitée à recevoir des dons, des legs et à vous délivrer des reçus fiscaux dans le cadre de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI).

**Si vous êtes redevable de l'IFI,** vous déduisez 75% du montant de votre don dans la limite de 50.000 €.

**Je fais un chèque !**

*Ordre : Fondation UDV*

*Adresse : Fondation Union Diaconale du Var – 363, Avenue du Colonel Picot, 83100 Toulon.*



## Je fais un don

Nom et prénom.....

Je fais un don de .....€

Adresse .....

Je fais un don dans le cadre de mon IR

.....

Je fais un don dans le cadre de mon IFI

.....

Téléphone.....

Je soutiens le projet 1

E-mail.....

Je soutiens le projet 2